

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 227

présenté par

M. Lecoq, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne, M. Dharréville, M. Dufrègne,
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE PREMIER

I. – À la seconde ligne de la dernière colonne du tableau de l’alinéa 5, substituer au nombre :

« 4800 »

le nombre :

« 5800 ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 8, substituer au nombre :

« 5 638 »

les nombre :

« 6 638 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli visant à proposer une augmentation d’un milliard d’euros des crédits de la mission « APD » afin de prendre en compte les besoins gigantesques liés à la crise sanitaire, économique et sociale que traverse notre planète toute entière et ses habitants. Cela permettrait de montrer que le Parlement prend en compte les difficultés de nombreux pays face à cette crise et qu’ils rehaussent l’engagement de la nation face à ces enjeux, d’autant plus que ce tableau a été proposé avant la crise et ne prend pas en compte cette catastrophe planétaire.